
 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p>	<p>Membre</p>  <p>Écoles associées de l'UNESCO</p> <p style="text-align: center;">École élémentaire La Genette</p> <p style="text-align: center;">32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p>
--	--

Conseil d'École du 10/11/22

Étaient présents

Équipe enseignante :

Mme Véronique Rousseau, directrice (mardi et vendredi CE1/CE2 B), Mme Elisabeth Bourabier (CP), Mme Océane Tricard (CE1/CE2 A), Mme Manon Clauzel (lundi, jeudi et certains vendredis CE1/CE2 B), Mr William Guilbault (CM1) et Mr Richard Auteffe (CM2).

Parent élu titulaire : Mme Émilie Duval.

Mme Anna-Maria Spano, adjointe municipale.

Mme Courmont, périscolaire, excusée.

Mme Béatrice Hughes, D.D.E.N., excusée.

Mme Pascale Raveau, I.E.N. LR Ouest, excusée.

1. Parole donnée aux délégués de classe de CM1 et de CM2 et rappel du résultat des élections 2022/2023

Les délégués de classe de CM1, Clémence Bobineau et Ellie Pedron expliquent que cette année les élèves de leur classe sont tous « éco-délégués ». À ce titre, ils poursuivent le travail en permaculture dans la continuité du projet « Potagers en lasagnes » mené l'an dernier en partenariat avec les jardiniers du CHM. À noter que les récoltes des potagers cultivés au CHM ont été données à une épicerie solidaire et à un resto du cœur : 150 kg de légumes et de plantes aromatiques.

Clémence et Ellie continuent en décrivant les premières étapes du travail en permaculture dans les carrés potagers de l'école.

- *Les élèves de CM1 éco-délégués ont d'abord pris soin d'arroser les plantes vivaces et d'arracher les autres.*
- *Ils ont ensuite présenté à chaque classe le projet de reconstituer les sols des potagers en lançant un concours d'épluchures ! Chaque élève du CP au CM2 a pu participer à la constitution du sol en lasagnes en apportant des déchets végétaux.*
- *Enfin, lors de la venue des correspondants ERASMUS+, les élèves de CM1, en équipes avec les élèves italiens ont alimenté le sol des potagers avec du carton découpé et des feuilles mortes.*
- *Prochainement, le CHM fournira la paille avec laquelle les élèves recouvriront chaque carré potager.*

Les délégués de la classe de CM2, Arsène Faut, Hugo Bertin, Maggie Oudot de Dainville et Philippa Bergeot présentent les classes internationales de la semaine d'accueil des correspondants ERASMUS+ du 18 au 21 octobre 2022.

Au cours de cette semaine, une classe spéciale, la classe « internationale » a été créée. Elle était constituée des élèves espagnols, hongrois, italiens et d'un groupe rotatif d'élèves de la classe de CM2.

Dans chaque classe internationale, il y avait cinq équipes et dans chaque équipe, il y avait un élève espagnol, un élève hongrois, un élève italien et un ou deux élèves de la classe de CM2.

Les classes internationales ont été :

- Faire connaissance en anglais avec Mr Guilbault
→ « On aurait voulu que ça dure plus longtemps ! »
- Jouer en géographie avec Mr Auteffe
→ « On aurait voulu faire plusieurs parties ! »
- Raconter son Petit Chaperon Rouge dans sa langue avec Mme Rousseau
→ « C'était bien de pouvoir feuilleter les livres et de donner notre avis... »
- Faire des percussions corporelles en orchestre avec Mme Bourabier
→ « Nous avons réussi à faire le travail collectif malgré les différences de pays et d'âges... »
- Mathador – trouver un nombre au moyen de calculs avec Mr Guilbault
→ « Nous avons bien réussi à communiquer avec les correspondants pour faire le maximum de calculs en équipes avec les élèves espagnols, hongrois et italiens. »

Le Conseil d'école remercie les élèves pour ces récits et ces réflexions qui permettent à chacun de partager les actions réalisées dans l'école.

Résultat des élections :

Une liste indépendante.

Nombre d'électeurs inscrits : 197.

Nombre de votants : 152.

Bulletins nuls : 12.

Suffrages exprimés : 140.

≈ 77,16 % des parents ont voté (79, 05 % en 2021, 78, 20% en 2020 et 81,11 % en 2019).

Titulaires	Suppléants
Mme Cécile ALBRECHT (CP)	Mme Sophie GORCE BABIN (CP)
Mme Juliette SOTTEAU (CP et CE1-CE2 B)	Mme Douchka GUILLON-KOHLEROVA (CE1-CE2 B)
Mme Kamilla BOUQUET (CE1-CE2 A)	Mr Claude RIGOREAU (CM1)
Mme Émilie DUVAL (CM1)	Mme Claudine HACHET (CM1 et CM2)
Mme Fleur MARET-AUGÉ (CM1)	

Contact : parentsleveslagenette@gmail.com

2. Projet d'école – « AMBITION 3 : OUVRIER l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance »

A- Règlement intérieur – charte(s) de coéducation – PPMS

Règlement intérieur – charte du parent accompagnateur :

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles.

La directrice rappelle que ce règlement concerne toute la communauté éducative : élèves, parents, enseignants, intervenants.

Il concerne également tous les temps de l'enfant dans l'école :

- temps scolaire (8h35 – 12h et 13h35 – 16h30)
- temps périscolaire avec la pause méridienne (12h – 13h35) et l'accueil périscolaire du soir (16h30 – 18h) incluant pour certains enfants l'aide aux devoirs mise en œuvre par des bénévoles de l'association « Clé des mômes ».

Liaison école – périscolaire :

Depuis l'an dernier, Mme Courmont, responsable du temps périscolaire, partage cette responsabilité avec Mr Peraud (exception faite de la pause méridienne durant laquelle Mr Peraud est sur une autre école).

La directrice rappelle aux membres du Conseil d'école les décisions arrêtées avec les responsables des temps périscolaires.

→ Concernant l'occupation des locaux :

- durant la pause méridienne, les enfants ont accès à la salle polyvalente et à la bibliothèque.
- durant le temps périscolaire du soir, les enfants ont accès à la salle polyvalente, à la bibliothèque et à la salle des maîtres (les mardis et les vendredis).

Les lundis et les jeudis, les personnes bénévoles de la « Clé des mômes » réunissent les enfants en deux groupes, l'un dans la salle des maîtres et le second dans une salle de classe. Durant le temps « Clé des mômes », les enfants sont sous la responsabilité des animateurs municipaux qui ont l'autorité d'intervenir si besoin.

→ Concernant l'utilisation du matériel de sport (ballons rangés dans le bac de la salle polyvalente), il est exclusivement réservé à l'usage du sport durant le temps scolaire.

→ Concernant l'utilisation des livres de la bibliothèque, il serait souhaitable que les enfants puissent y avoir accès durant tous les temps.

La directrice demande que les animateurs veillent à ce que le rangement des livres selon la nomenclature des bibliothèques soit respecté. La bibliothèque est un espace essentiel aux apprentissages sur le temps scolaire. La salle peut être partagée sur le temps périscolaire en respectant les valeurs et les exigences éducatives de l'école.

Sécurité – PPMS :

La directrice rappelle que depuis la rentrée 2016, le PPMS R-M a dû être complété par des mesures de sécurité « attentat – intrusion ». En 2017, un document indépendant PPMS « attentat – intrusion » a dû être renseigné et ce document doit être réactualisé chaque année.

À ce jour, l'équipement de l'ouverture à distance de la porte avec visiophone n'est pas en fonction. Cet équipement a été installé à l'automne 2017.

Le 2 juin 2022, les services municipaux ont rencontré la directrice pour une mise en service de la visiophonie. Plus de nouvelles à ce jour.

Des élèves retardataires doivent attendre qu'un enseignant quitte ses élèves pour aller ouvrir la porte : cette situation est dangereuse pour les élèves et aussi pour les enseignants.

Le « Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels » (DUER) demandé par l'Éducation nationale a été renseigné en juin 2018 par l'équipe enseignante. Le risque de devoir quitter sa classe pour ouvrir la porte y est enregistré.

D'autre part, depuis la première rédaction du PPMS « attentat – intrusion » en 2017, l'école demande l'installation d'un système d'alarmes lumineuses. Ce système existe dans des établissements scolaires en région parisienne.

B- Premières actions en partenariat :

Semaine de voile aux CM1 et CM2 – Label « Génération 2024 »

La première semaine de voile se déroulera la semaine prochaine pour les élèves des classes de CM1 et de CM2. Le label « Génération 2024 » obtenu par l'école en 2021 permet aux élèves de bénéficier de quatre semaines de voile durant leur scolarité : deux semaines au CM1 et deux semaines au CM2.

Programme « ÉDUCATION AUX LANGUES » – projet ERASMUS+ :

L'école appartient au Réseau des écoles associées de l'UNESCO depuis la rentrée 2012.

Ce label est le résultat du projet de l'école initié en 2006 sur l'éducation aux langues et l'apprentissage de plusieurs langues à l'école élémentaire.

Ce programme « ÉDUCATION AUX LANGUES » comporte 2 axes :

- Un apprentissage de plusieurs langues : apprentissage de l'anglais du CP au CM2, apprentissage du chinois au CE2, CM1 et au CM2.

L'école a débuté l'enseignement du chinois en 2006. Cet enseignement dérogatoire jusqu'en 2015 est pérennisé depuis la création d'une filière d'enseignement du chinois de l'école à l'université et l'ouverture à la rentrée 2016 d'un poste fléché occupé par Mr Guilbault (enseignant de CM1).

- Des activités de plurilinguisme à partir en particulier des autres langues parlées par les familles dans l'école : allemand, anglais, arabe, créole de Madagascar, espagnol, italien, polonais, portugais, russe, slovaque et vietnamien cette année.

Ce programme a permis à l'école d'obtenir le 1^{er} prix académique 2022 de l'innovation – L'action a été choisie pour illustrer la thématique suivante : « Unis dans la diversité, pour une culture de la démocratie ».

[Une vidéo de présentation du projet est consultable.](#)

Depuis 2020, ce programme s'inscrit dans un projet ERASMUS+ avec trois écoles européennes en Espagne, en Italie et en Hongrie. Les objectifs principaux du projet ERASMUS+ sont les apprentissages et l'enseignement coopératifs.

Mise en œuvre du projet ERASMUS+

Depuis l'an dernier, toutes les familles de l'école peuvent découvrir les actions sur le site internet commun aux quatre écoles partenaires (site conçu par l'équipe italienne) : <https://sites.google.com/icchieri1.edu.it/erasmus-cooperative/home-page>.

Les mobilités d'élèves concernent la cohorte d'élèves de CM1 (2021-2022) et de CM2 (2022-2023) qui partent par groupe de 5 sur les deux années scolaires.

Rappel conseil d'école (22/10/21) :

Calendrier ERASMUS+

- Du 15 au 19 novembre 2021, accueil de 9 enseignants (3 de chaque pays) pour enseigner de façon coopérative.

Un accueil officiel sera organisé le mardi 16 novembre à 18h en présence de représentants de l'éducation nationale et de la ville. Mme Spano représentera le Maire qui ne pourra pas être présent.

L'équipe enseignante remercie le service des restaurants scolaires et particulièrement Mr Boiste, chef cuisinier dans l'école pour l'organisation d'un buffet lors de cet accueil officiel.

- Du 16 au 21 janvier 2022 : mobilité n° 1 en Espagne / 5 élèves accompagnés par Mr Guilbault (enseignant CM1) et Mme Bourabier (enseignante CP).
- Du 13 au 18 mars 2022 : mobilité n° 2 en Italie / 5 élèves accompagnés par Mr Guilbault (enseignant CM1) et Mme Clauzel (enseignante CE1-CE2 B).
- Du 15 au 20 mai 2022 : mobilité n° 3 en Hongrie / 5 élèves accompagnés par Mr Guilbault (enseignant CM1) et Mr Auteffe (enseignant CM2).

Comptabilité ERASMUS+

Subvention de l'Union Européenne :	39100 €
	12 000 € pour le fonctionnement du projet
	24 685 € pour 5 mobilités (4 937 € par mobilité pour 7 personnes)
	2 415 € pour 3 enseignants (dernière mobilité)

Calendrier 2022-2023 :

Les deux dernières mobilités d'élèves sont prévues en 2023.

- Du 27 février au 4 mars 2023 : mobilité n° 4 en Espagne / 5 élèves accompagnés par Mr Auteffe (enseignant CM2) et Mme Clauzel (enseignante CE1-CE2 B).

- Du 27 mars au 1^{er} avril 2023 : mobilité n° 5 en Hongrie / 5 élèves accompagnés par Mr Auteffe (enseignant CM2) et Mme Bourabier (enseignante CP).

Une dernière mobilité en Italie réservée aux enseignants clôturera le projet en mai 2023.

Bilan de la semaine d'accueil ERASMUS+ (du 18/10 au 21/10)

Les modalités d'inclusion des élèves et des enseignants européens dans toutes les classes de l'école ainsi que les moments festifs qui ont ponctué cette semaine d'accueil ont permis à l'ensemble des élèves et de la communauté éducative de vivre pour la première fois tous ensemble ce projet ERASMUS+.

Les moments festifs fédérateurs ont été :

- l'accueil en chantant
- le pique-nique apéritif dînatoire offert par les parents d'élèves de la classe de CM2
- le « Grand repas » – préparé par la restauration scolaire de la ville
- les « Flash mob » aux récréations proposés par chaque équipe de correspondants
- l'évènement ELA dans le parc Frank Delmas suivi de la chanson pour les enfants d'ELA
- le bal d'Halloween dans la salle municipale du quartier de l'école organisé par les représentants de parents d'élèves et regroupant toute la communauté éducative.

Durant cette semaine, les élèves et les adultes ont pu entendre différentes langues européennes et essayer de communiquer dans ces langues ou en anglais. Depuis cet événement, les élèves de l'école qui fréquentent d'autres langues à la maison proposent spontanément de partager du lexique avec leurs camarades.

Le Conseil d'école remercie :

- Mme Spano pour la visite commentée de l'Hôtel de ville à l'ensemble des correspondants le mercredi,
- l'équipe périscolaire et de la restauration pour l'inclusion des élèves correspondants durant les pauses méridiennes,
- les parents d'élèves de la classe de CM2 pour l'initiative et l'organisation du pique-nique dînatoire offert aux correspondants,
- l'équipe des représentants de parents d'élèves pour l'organisation du bal très apprécié de tous,
- l'ensemble des familles pour leurs contributions au cours du bal d'Halloween.

C- Comptes de la coopérative

La coopérative de l'école est adhérente à l'[OCCE](#) (Office Central des Coopératives des Écoles). L'OCCE est aussi le porteur financier du projet ERASMUS+ (compte spécifique pour le projet).

La coopérative scolaire accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et les enseignants. Ces projets participent à l'éducation à la citoyenneté.

Coûts des adhésions annuelles à l'OCCE et à l'USEP :

	Pour 125 élèves	Pour 1 élève
Adhésion et assurance OCCE	350 €	2,80 €
Adhésion USEP	637,50 €	5,10 €
Coût total	987,50 €	7,90 €

Le bilan financier concernant l'utilisation des fonds de la coopérative est transmis tous les ans en conseil d'école, vérifié par deux représentants de parents d'élèves et validé par un agent comptable de l'OCCE17.

Le 09/11/22, le montant de la coopérative est de 9582,35 € dont 3887,16 € pour le projet « Quatre facettes citadines du patrimoine européen » (subvention accordée par la Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération – DREIC dans le cadre du concours « Célébrons l'Europe ! », visant à

valoriser des projets européens initiés dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne.)

À retirer : l'adhésion USEP - Tarifs statutaires 2022-2023 (Tarifs inchangés depuis la saison 2017-2018)

Affiliation de l'association : 32,00 €

Licence Adulte animateur : 14,20 €

Licence Enfant Élémentaire : 5,10 €

➔ **Total adhésion USEP : 1104,70 €**

Total coopérative : 4590,49 €

Les entrées ont été :

- les actions de découverte 2021-2022 subventionnées par la ville (553,30 €),
- la fête de juin 2022,
- les dons coopérative (~1480 €)
- le bal d'Halloween (~ 1200 €),

Budget à disposition : 3125 € (25 €/élève)

Fonds de caisse : ~ 1400 €

Les sommes qui suivent seront distribuées dans chaque classe pour les séances de cinéma, les spectacles à la Coursive, les ateliers à l'aquarium ou dans les musées et les achats de fournitures ou d'ouvrages liés aux projets :

- 675 € au CP (- 217,50 € pour le spectacle « Coyote »)
- 525 € au CE1-CE2 A (- 50 € pour la première séance du dispositif « école et cinéma »)
- 550 € au CE1-CE2 B
- 675 € au CM1
- 700 € au CM2 (- 62,50 € pour la première séance du dispositif « école et cinéma »).

Un bilan de chaque coopérative de classe sera communiqué au dernier Conseil d'école.

3. Suivi des travaux dans l'école et dans son environnement :

Peinture de deux classes et de l'entrée – matériel pédagogique endommagé

Les peintures de deux classes et de l'entrée annoncées au Conseil d'école de juin dernier ont bien été réalisées mais ces travaux ont eu pour conséquence la dégradation des tableaux des deux classes. : plus de fonction tactile pour le TBI et retrait d'une aile de l'autre tableau dont les charnières ont été cassées.

À ce jour, les tableaux défectueux sont toujours en place. Un nouveau TBI serait commandé et le tableau traditionnel ne pourrait pas être réparé.

L'équipe enseignante s'inquiète du suivi des travaux de réfection durant l'été qui ont pour conséquence depuis deux années consécutives la dégradation des conditions initiales de travail avec les élèves (réfection des plafonds été 2021 avec coupure de cables internet).

URGENT - Communication messagerie internet école – ville – impossibilité d'ouvrir les pièces jointes

Depuis l'an dernier et cette année de manière généralisée, les pièces jointes envoyées par les services municipaux sont impossibles à ouvrir.

La directrice a interpellé le service informatique qui explique qu'il s'agit d'un problème d'encapsulation de mail et qu'il faudrait demander à l'expéditeur du mail d'effectuer une procédure avant d'envoyer le message.

L'équipe enseignante remercie les services municipaux de remédier à cette situation car les expéditeurs n'ont pas répondu à la demande de la directrice de mettre en œuvre la procédure envoyée par le service informatique.

Plantation d'arbres rue Michelet

Rappel conseil d'école (10-06-22)

Le projet « Quatre facettes citoyennes du patrimoine arboré européen », lauréat académique du concours national "Célébrons l'Europe" organisé par la DREIC

→ avancée des demandes faites aux services municipaux pour participer à la végétalisation de l'environnement local

- un troisième tilleul a été planté en mars dans la cour de l'école
- la plantation d'arbres rue Michelet est toujours à l'étude.

Le dernier courriel (10/06/22) en provenance des services municipaux, précise que « *Les premiers éléments relatifs à la répartition des réseaux dans la rue semblent indiquer que techniquement un projet de plantation / désimperméabilisation de l'espace public semble possible (...).* »

Mais, le projet nécessitant de multiples étapes pour sa validation et sa coordination, sa mise en œuvre sur la prochaine période de plantation reste hypothétique.

La directrice continuera à demander régulièrement aux services municipaux de l'informer de l'avancée de ce projet. En cette fin d'année scolaire marquée à nouveau par de fortes canicules, les membres du Conseil d'école soulignent les bienfaits à tirer d'une plantation d'arbres devant les salles de classes exposées au sud.

Espace jardin – garage à vélos

L'agrandissement de l'espace « garage à vélos » est en cours de finalisation et la pose de pas japonais a été effectuée durant les vacances d'été.

L'équipe enseignante renouvelle sa demande de composteur et sa demande de taille ou d'arrachage de certains arbustes qui ont poussé de façon intempestive et dont les branches à hauteur des élèves peuvent être dangereuses.

Mobilier flexible à développer dans les classes

Rappel 3^{ème} conseil d'école (10/06/22) :

Depuis la rentrée de janvier, l'école bénéficie de tables pliantes dans la bibliothèque. L'équipe enseignante s'accorde sur l'intérêt de ce type de matériel qui permet la modulation des espaces et peut facilement être rangé. Les enseignants ont également assisté à une animation pédagogique « classes flexibles » dans l'école de Lagord où ils ont pu voir des classes équipées de mobilier flexible adapté aux pédagogies actuelles.

L'équipe enseignante demande que du mobilier flexible soit progressivement introduit dans les classes en remplacement du mobilier traditionnel.

Mme Spano explique que cette demande est coûteuse car elle impliquerait que toutes les écoles de la ville bénéficient du même type de mobilier. Actuellement, cela n'est pas une priorité municipale.

La directrice termine le Conseil d'école en communiquant qu'un financement Éducation Nationale pourrait semble-t-il être sollicité dans le cadre du projet lancé par le Président de la République en septembre [« Notre école, faisons-là ensemble »](#). L'équipe enseignante va y réfléchir.

La Présidente : V. Rousseau,

Compte rendu rédigé par V. Rousseau